PANORAMA DE PRESSE

11/06/2020 10h08

Université de Paris - du 5 juin au 11 juin 2020

Panorama réalisé avec Tagaday

SOMMAIRE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(2 articles)

Libération
mercredi 10 juin 2020
10:14

Frais d'inscription des étudiants étrangers : l'urgence de l'égalité (1272 mots) — Page 5

Cet appel à l'initiative de l'Unef demande l'annulation du plan «Bienvenue en France» qui débouche sur la multiplication par seize des frais d'inscripti...

lundi 08 juin 2020
00:00

Frédérique Vidal : "Ce sont bien 400 M€ qui vont irriguer la recherche en 2021 et non 104 M€" - AEF — Page 9

"Une loi extrêmement ambitieuse, qui redonne énormément de moyens à la recherche et sur laquelle nous pourrons capitaliser pour rester une grande nation scientifique" : c'est ainsi que Frédérique Vidal qualifie la LPPR, lors d'un point presse organisé en visio le 8 juin 2020. Réfutant un manque de concertation, elle se félicite du passage en conseil des ministres le 8 juillet qui permettra de sécuriser la "première marche" dans le PLF 2021. Elle revient sur les créations d'emploi, les mesures de revalorisation et annonce que chaque nouveau maître de conférences bénéficiera de 10 000 euros à sa titularisation pour engager ses recherches. Enfin, elle explique que l'augmentation du préciput permettra d'abonder les laboratoires à hauteur de 450 M€ par an contre 50 M€ par an aujourd'hui.

RECHERCHE MÉDICALE

(4 articles)

LA CROIX
lundi 8 juin 2020

L'affaire du « Lancet »jette-t-elle le discrédit sur la recherche ? (1026 mots) — Page 13

Le système de vérification scientifique a été efficace ...

Les Echos.fr
vendredi 5 juin 2020

Covid-19 : les modèles de prévision en question (1154 mots) — Page 15

Les gouvernements du monde entier se sont appuyés sur des projections mathématiques pour guider leurs décisions pendant la ...

Le Monde
mercredi 10 juin 2020

« Quand la grippe espagnole s'est éteinte, ce virus est devenu saisonnier » (1147 mots) — Page 18

Médecin biologiste, le professeur Patrick Berche est professeur émérite à l'université de Paris, membre de l'Académie de mé...

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
mardi 9 juin 2020

Les arrêts cardiaques ont doublé lors du confinement (768 mots) — Page 20

Pendant le confinement lié à la pandémie Covid-19, le taux d'arrêts cardiaques a doublé en région parisi...

SCIENCES SOCIALES

(4 articles)

La Recherche
juin 2020

LES SUBTILITÉS DE LA COGNITION (2831 mots) — Page 23

L'exploration cérébrale de notre fonctionnement cognitif révèle sa complexité et ses paradoxes. Ainsi, les illusions de la ...

LE FIGARO.fr
mardi 9 juin 2020 17:52

«Les déboulonnages de statues sont symptomatiques du nouvel âge identitaire» (1352 mots) — Page 27

FIGAROVOX/ENTRETIEN - À l'occasion des manifestations en hommage à George Floyd, plusieurs statues ont été déboulonnées ou vandalisées. Isabelle...

LE FIGARO
lundi 8 juin 2020

« Le protocole impacte le développement des compétences socio-émotionnelles » (871 mots) — Page 30

GRÉGOIRE BORST est professeur de neurosciences cognitives de l'éducation à l'université de Paris. ...

news tank culture
vendredi 5 juin 2020 19:16

IRD : lancement d'un institut pluridisciplinaire pour documenter l'histoire de l'épidémie de Covid-19 (915 mots) — Page 31

• « Créer une méta-plateforme de recherche, lieu de partage des connaissances actuelles et à venir sur l'impact sociétal du Covid-19, grâce à des proj...

TRIBUNES

(1 article)

l'Opinion
vendredi 5 juin 2020 17:45

«Le Pr Raoult, "l'éthique du traitement" et "l'éthique de la recherche": ne tranchons pas dans la précipitation» (710 mots) — Page 37

En France, la polémique fait toujours rage. Rappelons l'histoire : lorsque la pandémie finit par toucher l'Hexagone, un infectiologue français mondialement...

PUBLICATIONS

(1 article)

La Recherche
juin 2020

L'Inhibition au service de l'intelligence (199 mots) — Page 40

Lorsque la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a débuté, Olivier Houdé, professeur de psychologie à l'université ...

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

mercredi 10 juin 2020 10:14
1272 mots - 5 min

: LIBERATION

Frais d'inscription des étudiants étrangers : l'urgence de l'égalité

Cet appel à l'initiative de l'Unef demande l'annulation du plan «Bienvenue en France» qui débouche sur la multiplication par seize des frais d'inscription des étudiant·e·s ne venant pas de l'Union européenne.

Tribune. «Instaurer une forme d'équité financière» , ce sont les mots utilisés par Edouard Philippe le 19 novembre 2018 pour justifier la multiplication par seize des frais d'inscription des étudiant·e·s ne venant pas de l'Union européenne . Depuis 2019, les frais sont en théorie passés à 2 770 euros en licence (contre 170 euros) et 3 770 euros en master (contre 243 euros) pour tou·te·s les étudiant·e·s étranger·e·s hors UE. En pratique, cette réforme a été tellement rejetée qu'elle n'est presque pas appliquée. Universités d'Orléans, de Paris-2, de Rennes-1 et de Franche-Comté, voici les quelques établissements ayant appliqué la mesure pour l'année 2019-2020.

En octobre 2019, le Conseil constitutionnel est venu conforter ces refus : aucune sélection par l'argent ne doit être appliquée à l'entrée de nos formations. Seuls des frais d'inscription «modiques» peuvent être imposés. Le 12 juin 2020, le Conseil d'Etat devra se prononcer sur le plan si hypocritement nommé «Bienvenue en France» et décider s'il s'agit de frais modiques ou non. Dans les universités, personne ne veut de cette prétendue «équité financière»

Personne n'en veut car elle est contraire à la vocation même de notre enseignement supérieur : permettre à toutes et tous d'accéder à une formation, former toute une population sans frontières de nationalité.

Personne n'en veut car elle reproduit les fameuses «inégalités de naissance» tant dénoncées par Emmanuel Macron lors de sa campagne mais qu'il ne fait qu'aggraver.

Personne n'en veut car elle repose sur l'idée préconçue selon laquelle les étudiant·e·s étranger·e·s seraient un poids pour notre pays. Il·elle·s font, à l'inverse, notre force : leur apport à la société française, même s'il n'est pas réductible à cette seule dimension économique, représente 1,69 milliard d'euros par an (1), alors que celle-ci ne leur donne même pas accès à la majeure partie des aides sociales.

Un cercle de plus en plus élitiste

Etudiant·e·s, enseignant·e·s, universitaires, syndicalistes, personnalités politiques, économistes, parlementaires, avocat·e·s, militant·e·s et citoyen·ne·s, par cette tribune nous refusons cette pseudo «équité financière» , réelle discrimination des étudiant·e·s étranger·e·s hors Union européenne.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, nous sommes tou·te·s concerné·e·s par votre réforme. En effet, si «l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde», comme le disait Mandela, vous transformez ef-

fectivement notre société en un cercle de plus en plus élitiste où les universités se métamorphosent en clubs privés. Clubs ouverts uniquement aux pays considérés comme «intéressants», et non pas à ceux du continent africain par exemple, où les étudiant·e·s devraient pouvoir «étudier chez eux».

Nous n'acceptons pas l'enseignement supérieur des plus riches que vous nous imposez. Nous n'acceptons pas que deux étudiant·e·s dans la même salle de classe ne paient pas les mêmes frais pour assister exactement aux mêmes formations. Le savoir doit être libre, et ne connaître aucune frontière.

Nous sommes lassé·e·s de voir votre gouvernement s'exonérer de sa responsabilité de financement de nos services publics. Les universités sont à bout. Elles manquent de moyens, et faire payer les étudiant·e·s ne sera jamais la solution. Comment penser faire reposer sur les étudiant·e·s, quelle que soit leur nationalité, le «tiers», voir bien davantage (2), du financement de leur propre formation ? Qui penserait à faire payer aux malades le «tiers» des frais engagés spécifiquement pour les soigner (du personnel médical, aux lits et infrastructures médicales en passant par les médicaments) ? Qui penserait faire payer aux enfants placé·e·s de l'Aide sociale à l'enfance le «tiers» de l'indemnisation des familles qui les accueillent ? Qui penserait à multiplier par quinze les prix des abonnements de transports pour financer le «tiers» du coût des rails ? C'est tout simplement mettre fin à la solidarité nationale, aux services publics financés par tou·te·s pour le bien de chacun·e. Cette solidarité, elle n'exclut pas en fonction de la nationalité.

La décision du Conseil d'Etat sera cruciale pour les étudiant·e·s étranger·e·s, mais aussi pour toute la société. Chacun·e attend de savoir si ses enfants, ses petits-enfants, ses neveux ou nièces, ses cousin·e·s, ses frères et sœurs, auront à payer jusqu'à 3 770 euros pour étudier, et probablement bien plus demain.

Ces montants ne sont pas modiques.

3 770 euros, c'est quasiment l'intégralité de l'argent donné à un·e boursier·e échelon 4 pour vivre durant toute son année universitaire. 3 770 euros, c'est en moyenne huit mois et demi de loyer pour un·e étudiant·e logeant dans le privé (3). 3 770 euros, c'est presque deux fois plus que ce que gagnent 59% des Français·es par mois (4). 3 770 euros, c'est largement plus que le salaire moyen annuel au Maroc, premier pays d'origine des étudiant·e·s étranger·e·s en France (5).

A l'heure où la précarité étudiante ne cesse de progresser, où les récentes réformes n'ont cessé d'aggraver les choses, où beaucoup d'étudiant·e·s ont perdu des sources de revenus du fait du confinement, les étudiant·e·s ne peuvent pas et ne doivent pas payer plus.

Parce que nous sommes tou·te·s concerné·e·s, nous apportons notre soutien au recours porté par les syndicats d'étudiant·e·s, de personnels, d'enseignant·e·s et les associations d'étudiant·e·s étranger·e·s afin de faire annuler le plan «Bienvenue En France». Aux universités : continuez de résister face à cette réforme discriminatoire. A nos gouvernant·e·s, prenez vos responsabilités : n'attendez pas la sanction juridique pour abroger ce plan inique.

Tribune initiée par l'Unef.

Premier•e•s signataires : Asepef (Association des étudiants péruviens en France), Guillaume Balas (coordinateur de Génération·s), Ericka Bareigts (députée de la Réunion, PS), Julien Bayou (secrétaire national d'EE-LV), Eric Beynel (co-secrétaire général de SolidairEs), Julia Cagé (économiste), Laurence De Cock (historienne, université Paris-Diderot), Rokhaya Diallo (journaliste et réalisatrice), Elsa Faucillon (députée des Hauts-de-Seine, PCF), Fessef (Fédération des étudiants et stagiaires sénégalais en France), David Flacher (économiste), Cécile Gondard-Lalanne (co-secrétaire générale de l'union syndicale SolidairEs), Mélanie Luce (présidente de l'Unef), Grace Ly (autrice), Philippe Martinez (secrétaire général de la CGT), Jean-Luc Mélenchon (député des Bouches-du-Rhône, LFI), Claire Monod (co-coordinatrice de Génération·s), NUS (National Union of Students, Royaume-Uni), Danièle Obono (députée de Paris, LFI), Fabien Roussel (secrétaire national du PCF et député du Nord), Dominique Sopo (président de SOS Racisme), Maboula Soumahoro (maîtresse de conférences à l'université de Tours), Benoit Teste (secrétaire général de la FSU), Aurélien Taché (député du Val-d'Oise, EDS), Marie Toussaint (députée européenne, EE-LV), Françoise Vergès (politologue, militante féministe décoloniale antiraciste), UEAF (Union des étudiants algériens de France), UEVF (Union des étudiants vietnamiens en France), UGET (Union générale des étudiants de Tunisie), UESNF (Union des étudiants et stagiaires nigériens en France), Simeng Wang (sociologue, chargée de recherche au CNRS)…

Voir tous les signataires de ce texte

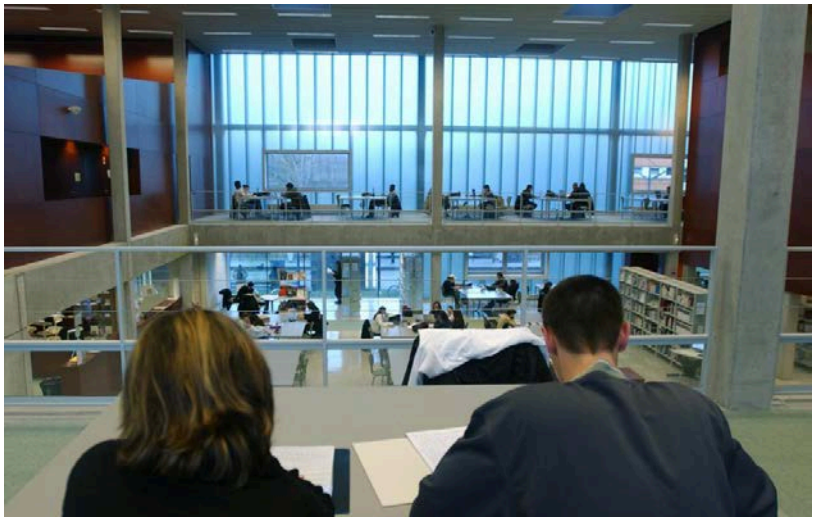
(1) Chiffres de la Cour des comptes rapportés par Campus France : les étudiant·e·s étranger·e·s «coûteraient» 3 milliards d'euros à la France chaque année mais «rapporteraient» 4,69 milliards.

(2) Dans certaines filières, comme en Sciences humaines, ces frais représentent bien plus que le tiers du coût de la formation et atteignent parfois le coût annuel complet.

(3) En 2016 d'après l'OVE, «Le logement étudiant», octobre 2017.

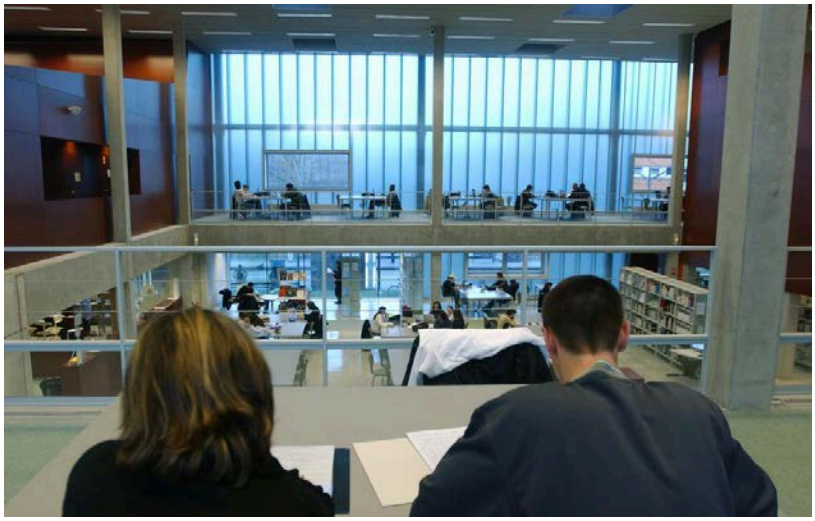
(4) Moins de 2 000 euros selon l'Observatoire des inégalités en 2018.

(5) Données de la Banque mondiale, 2016.



https://medias.liberation.fr/photo/1318091-culture-architecture-prix.jpg?modified_at=1591707713&picto=fb&ratio_x=191&ratio_y=100&width=1080

Zoom La réforme a été tellement rejetée qu'elle n'est presque pas appliquée.



https://medias.liberation.fr/photo/1318091-culture-architecture-prix.jpg?modified_at=1591707713&width=960

Photo Alain Jocard. AFP

par Un Collectif , D'étudiant·e·s, D'enseignant·e·s, D'universitaires, De Syndicalistes, De Personnalités Politiques, D'économistes, De Parlementaires, D'avocat·e·s, De Militant·e·s Et De Citoyen·ne·s Un Collectif D'étudiant·e·s, D'enseignant?

Tous droits réservés 2020 liberation.fr
cd7695f1lf105606d0f80d22a703f14a29b6f28915f407aee6871a6

Frédérique Vidal : "Ce sont bien 400 M€ qui vont irriguer la recherche en 2021 et non 104 M€" - AEF

"Une loi extrêmement ambitieuse, qui redonne énormément de moyens à la recherche et sur laquelle nous pourrons capitaliser pour rester une grande nation scientifique" : c'est ainsi que Frédérique Vidal qualifie la LPPR, lors d'un point presse organisé en visio le 8 juin 2020. Réfutant un manque de concertation, elle se félicite du passage en conseil des ministres le 8 juillet qui permettra de sécuriser la "première marche" dans le PLF 2021. Elle revient sur les créations d'emploi, les mesures de revalorisation et annonce que chaque nouveau maître de conférences bénéficiera de 10 000 euros à sa titularisation pour engager ses recherches. Enfin, elle explique que l'augmentation du préciput permettra d'abonder les laboratoires à hauteur de 450 M€ par an contre 50 M€ par an aujourd'hui.

"J'entends l'impression que ça va vite, mais on travaille sur ce sujet depuis le 1er février 2019", déclare Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, interrogée lors d'un point presse en visioconférence sur l'accélération du calendrier de la LPPR, qui doit être présentée au Cneser le 12 juin.

"Les discussions ont commencé il y a 18 mois, via les groupes de travail pour les pré-rapports ; il y a eu 900 contributions, de nombreux déplacements, des groupes de travail informels. Nous attaquons désormais le temps public de ce texte avec la consultation formelle des 17 instances consultatives concernées dans les prochaines semaines, en vue d'une présentation au conseil des ministres le 8 juillet", détaille la ministre. Cela représente "des centaines d'heures de discussion".

Elle ajoute : "Il y a eu en amont des bilatérales sur toutes les questions de revalorisations de salaire avec la DGRH. Les choses ont été préparées, discutées avec les représentants des personnels. Aucune organisation ne peut dire qu'elle découvre le texte." La ministre précise par ailleurs que les conférences d'établissements, avec qui elle s'est entretenue ce jour, "sont extrêmement satisfaites d'y trouver l'ensemble de leurs propositions".

LA CRISE A RENFORCÉ LA DÉTERMINATION À INVESTIR DANS LA RECHERCHE

Elle souligne aussi que la crise sanitaire a "renforcé la détermination du gouvernement et du président de la République à investir dans la recherche et la conviction qu'il était temps de le faire". "Ce n'est pas une loi sectorielle. C'est une première réponse de sortie de crise. Cette loi participera par exemple au 'Ségur de la santé' ", ajoute-t-elle.

Quant au calendrier parlementaire, Frédérique Vidal précise qu'il est "est en cours de construction", mais se félicite de ce passage en conseil des ministres dès juillet qui permettra "que la première

marche soit inscrite dans le PLF 2021 s'il s'avérait que la loi ne puisse être entièrement examinée par le Parlement avant la fin de l'année".

beaucoup de souffrance à cause de promesses non tenues

Interrogée sur son interprétation de la réception mitigée du projet de loi par une partie de la communauté universitaire (lire sur AEF info), Frédérique Vidal y voit "beaucoup de souffrance à cause de promesses non tenues". "Il y a un sentiment de défiance qui a longtemps prévalu par rapport à des annonces qui n'ont jamais été suivies d'effet, que ce soit après les Assises de la recherche, la Stranes, les Assises de l'enseignement supérieur. C'est pour cela qu'il était très important pour moi que ce soit une loi de programmation qui fixe des investissements sur une durée longue."

La ministre précise toutefois que "très sincèrement", quand elle se déplace, elle "rencontre certes des gens qui pensent qu'on pourrait faire mieux mais très peu qui soient hostiles à l'idée d'investir 25 Md€ dans la recherche". Alors que le projet de loi reporte l'objectif des 3 % du PIB à "la prochaine décennie", Frédérique Vidal admet que "le travail restera à faire du côté de l'investissement privé. Mais pour ce qui est de l'investissement public, on passe de 0,7 % à 1 % comme prévu. Par ailleurs, par les temps qui courent, je préfère que cette loi soit exprimée en milliards d'euros plutôt qu'en pourcentage de PIB !"

Ce sera bien +400 M€ en 2021. Pourquoi, si l'on additionne les trois lignes des programmes 192, 193 et 150 telles que présentées dans le projet de loi, n'y a-t-il que 104 M€ prévus pour la première marche, en 2021 (lire sur AEF info) ? "C'est très simple. Quand je suis arrivée en 2017, nous avions une dette de 900 M€ à l'égard de l'ESA, que nous avons décidé de rembourser en trois ans, de 2018 à 2020. La diminution du programme 193 marque simplement le fait que nous n'avons plus à rembourser cette dette. Ce sont donc bien 400 M€ qui vont irriguer la recherche en 2021 et non 104 M€."

Pour illustrer sa démonstration, Frédérique Vidal part d'une "base de financement de 100" : "Sur 100 l'an dernier, 30 ont servi à rembourser la dette de l'ESA et 70 ont été aux laboratoires. Cette année, le total monte à 110, mais comme il n'y a plus la dette de l'ESA à rembourser, ce sont bien 40 de plus qui sont disponibles pour irriguer les laboratoires." De la même manière, elle indique que c'est aussi "l'effacement de dettes futures, au fur et à mesure de la programmation", qui explique la différence entre le total de 23,776 Md€ qui figure dans le projet et celui des "marches" annuelles de progression qui, elles, "aboutissent bien à 25 Md€ d'investissement".

Les recrutements classiques seront augmentés et pas remplacés par les nouveaux contrats. Pourquoi avoir maintenu certains marqueurs comme les tenure-tracks ou les CDI de mission, qui provoquent la colère d'une partie de la communauté universitaire ? "La crainte majeure était qu'il y ait un remplacement des procédures de recrutement classiques par ces contrats : le texte devrait totalement les rassurer puisque les chaires juniors viennent en plus et les recrutements traditionnels sont sécurisés et augmentés", répond la ministre. Elle ajoute que tous les nouveaux jeunes maîtres de conférences bénéficieront désormais d'une "prime à l'entrée de 10 000 euros pour démarrer leurs recherches".

Une incompréhension sur les CDI de mission. Quant aux CDI de mission, elle dénonce "une forme d'incompréhension", rappelant qu'il est aujourd'hui "impossible de cédéiser sur ressources propres. Cela oblige donc les établissements à perdre des compétences tous les 4-5 ans, notamment des ingénieurs formés sur les plates-formes. C'est la raison pour laquelle le projet de loi autorise le recrutement sur un CDI de service public sous plafond d'État. Cela renforce la sécurité de l'emploi pour l'intéressé et cela donne la possibilité à l'établissement de conserver des compétences."

Ce sont les établissements qui créeront les emplois. Comment garantir que les créations d'emploi affichées - 5 000 sous plafond d'emploi et 15 000 contractuels - seront effectives, alors que les universités et les organismes sont autonomes ? "Ce qui est prévu, c'est le financement et l'autorisation de créer des emplois. C'est aux universités de décider de les créer ou non. On ne crée formellement plus d'emploi dans ce ministère. Mais j'ai du mal à croire que les établissements, dans le contexte actuel, ne s'emparent pas de ces moyens", répond la ministre.

+92 M€ par an pour l'indemnitaire. La ministre souligne aussi le "mouvement de revalorisation sans précédent en termes de salaire" prévu par la LPPR, avec une "entrée de carrière à au moins 2 Smic" et une "reconstitution de carrière dès le recrutement". Elle rappelle que +92 M€ par an sont prévus pour cela "sur les sept prochaines années", afin de garantir qu'il n'y ait "pas d'inversion de carrière" et d' "harmoniser par le haut les primes des différentes catégories de personnels". Il y aura aussi des mesures permettant de redonner du temps aux chercheurs, mais elles "ne relèvent pas de la loi".

450 M€ par an de préciput "pour la recherche de base". La ministre insiste aussi sur sa volonté de "mieux financer la recherche de base dans toutes les disciplines et tous les territoires". "À chaque fois que l'ANR donnera 100 €, nous rajouterons 40 € pour financer d'autres recherches, au sein de l'équipe ou de l'établissement. Aujourd'hui, le financement de base au titre du préciput représente 50 M€ par an. Demain, ce seront 450 M€ par an qui viendront abonder la recherche de base et permettront aux politiques de sites d'affirmer leur signature."

À quand un nouveau président du HCERES ?

Interrogée sur le processus de nomination du président du HCERES, la ministre répond que des informations devraient être données prochainement, notamment parce que le comité de déontologie a été saisi.

Plus généralement, sur le HCERES, "ce qui est ressenti, c'est un excès d'évaluation avec un impact sur le quotidien relativement faible". Il est donc nécessaire de "retravailler son rôle et sa place. L'objectif est d'éviter la multiplication des évaluations individuelles et collectives" et que cela puisse déboucher sur un accompagnement "des structures et individus" quand c'est nécessaire. Elle ajoute : "Je souhaite que l'évaluation prenne en compte toutes les missions des personnels de l'ESR" et pas seulement les publications.

Document de provenance tierce dont la diffusion n'engage pas la responsabilité d'Aday.

RECHERCHE MÉDICALE

LA CROIX
N° 41726
lundi 8 juin 2020
Édition(s) : Edition Principale
Page 4
1026 mots - 4 min



QUESTION DU JOUR

L'affaire du « Lancet »jette-t-elle le discrédit sur la recherche ?

La revue britannique « The Lancet » a annoncé, jeudi 4 juin, le retrait d'une étude publiée le 22 mai dans ses colonnes, qui suggérait que l'hydroxy-chloroquine augmentait la mortalité chez les patients atteints de Covid-19 hospitalisés. Le « New England Journal of Medicine » a fait de même pour un article publié le 1er mai et portant également sur le Covid. Ces rétractations interrogent sur l'activité des médecins-chercheurs et l'expression de la « vérité scientifique ».

Le système de vérification scientifique a été efficace

Axel Kahn

Généticien-cancérologue à l'Inserm, président de la Ligue contre le cancer (Crédit : Eric Feberberg/AFP)

Au vu de ce que l'on commence à savoir, la petite société américaine d'analyse de données de santé basée sur l'intelligence artificielle, Surgisphere, dirigée par l'un des quatre auteurs de l'article, Sapan Desai, aurait plutôt soit inventé soit piraté des données de patients, sans avoir respecté l'accord qu'elle aurait passé avec les 671 hôpitaux de différents pays. Ce sont des sociétés à but lucratif et, par ailleurs, il n'existe pas de systèmes de données de santé de masse (big data) totalement sécurisés. Cela n'excuse en rien le comportement des trois autres auteurs de l'article publié dans *The Lancet* du 22 mai. Ils ont fait preuve d'une légèreté coupable en ne s'assurant pas que ces données avaient bien été recueillies de façon éthique. Il est également incompréhensible que les éditeurs de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* aient pu accepter la publication de cet article sans vérifier cet aspect méthodologique.

Tout ceci constitue assurément un scandale. Toutefois, je n'irai pas jusqu'à dire que cela nuit profondément à l'activité des médecins-chercheurs, et à l'expression de la *« vérité scientifique »* dans son ensemble. Au contraire, il s'est passé six jours entre la publication de l'article et celle, dans *The Lancet* du 28 mai, d'une lettre signée par 120 médecins et scientifiques du monde entier, dont quelques Français, soulignant des inquiétudes liées à la méthodologie et à l'intégrité des données. Puis seulement quelques jours de plus pour que l'OMS décide de reprendre les essais avec l'hydroxychloroquine. Et enfin, quelques jours encore, pour que les trois autres auteurs, dont Mandeep Mehra, professeur de cardiologie à Harvard, se rétractent. Cette réaction a été rapide et traduit l'efficacité du système d'évaluation, de lecture par des chercheurs internationaux, spécialistes du sujet, bénévoles et anonymes, normalement sans conflits d'intérêts en cours, qui a pleinement joué son rôle. Je pense donc que, malgré le risque de confusion que cela peut engendrer auprès de la population, cet épisode ne nuit pas à la crédibilité des scientifiques et de la science.

Finalement, cette affaire, la première liée au Covid-19 et la première impliquant des données de masse de santé analysées par intelligence artificielle, est essentiellement due à l'excès de vitesse, elle-même liée à l'inquiétude exceptionnelle due au Covid-19. La révision d'un article scientifique dure en moyenne trois mois ; avec la pandémie, elle a souvent été ramenée à trois semaines. Il y aura probablement une enquête, mais celle-ci portera essentiellement sur la nature des données et ne changera pas la tendance actuelle des essais sur l'hydroxychloroquine allant dans le sens d'absence d'effet curatif, voire d'un effet néfaste.

Recueilli par Denis Sergent

La faute est partagée

Jean-François Bergmann

Professeur de thérapeutique à l'université Paris-Diderot (1) (Source : Jean-François Bergmann)

Cet épisode est regrettable mais les erreurs et les approximations sont le lot de la recherche. La fraude, en revanche, n'a pas sa place. Les auteurs de cette étude sur l'hydroxychloroquine ont-ils été trompés par une officine malhonnête ? Dans tous les cas, ils ont manqué de vigilance en ne vérifiant pas si les données qu'on leur fournissait étaient contrôlables et correctement saisies. Chacun devra en tirer des leçons, du responsable de la publication, qui n'a ma-

nifestement pas été assez prudent, à la société Surgisphere, qui n'a probablement pas bien contrôlé ces données, en passant par la communauté scientifique et médicale. En ayant pensé que les affirmations du *Lancet* étaient vraies, sous prétexte qu'elles venaient du *Lancet*, nous avons nous aussi une responsabilité.

La faute est donc partagée. Le problème dans cette affaire, c'est le climat d'urgence qui s'est installé. Cela a favorisé la précipitation et un mélange des genres, entre des gens sérieux et – passez-moi l'expression –, de véritables « guignols ». Certes, la volonté d'aller vite est légitime quand une épidémie fait des milliers de morts. Dans un tel contexte, on attend de la science et de la médecine qu'elles trouvent rapidement des traitements. Une rapidité qui nourrit par la suite le prestige des revues, soucieuses de publier avant le voisin.

Rappelons ensuite que le premier signataire de l'étude, Mandeep Mehra, est issu de la Harvard Medical School, la première université médicale au monde. Quand on est relecteur, cela compte. Il y a quelques années, une étude avait été publiée dans une revue prestigieuse par une équipe de psychiatres renommés. Plus tard, ce même article a été renvoyé à différentes rédactions, mais signé par des inconnus. Sur les cinq revues qui l'ont reçu, trois l'ont refusé pour insuffisance méthodologique… C'est dire le poids de la notoriété académique.

Une autre anecdote. Un ancien rédacteur en chef du *Lancet*, M. Fox, racontait que lorsqu'il arrivait au bureau le lundi, il faisait face à deux piles : d'un côté, les articles rejetés ; de l'autre, les articles acceptés. Selon lui, il aurait très bien pu inverser les piles sans que cela ne se voie, tant le niveau de ce qu'on lui soumettait était bon. La surenchère de publications, même quand celles-ci sont de qualité, a tendance à fragiliser le système. Il en va de même pour la multitude d'essais cliniques qui ont fleuri sur la chloroquine. Depuis le début de l'épidémie, chacun a travaillé dans son coin. Le risque, c'est que l'on se retrouve avec une série de petits essais médiocres, aux méthodes parfois discutables, et aux résultats très différents. Avec pour conséquence une confusion du grand public chez qui on aura définitivement semé le doute. C'est cette absence de coordination au niveau mondial et européen qui pourrait ternir l'image de la recherche.

Recueilli par Jeanne Ferney ■

(1) Ancien vice-président de la commission des autorisations de mise sur le marché à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

Tous droits réservés La Croix 2020
a3729580le20b60cb00800a29f0081c42ab6a78815de08fd914c671

Les Echos.fr
vendredi 5 juin 2020
1154 mots - 5 min

Covid-19 : les modèles de prévision en question

Les simulations de propagation virale ont considérablement influencé l'action publique. Différentes approches coexistent. Leurs prédictions se sont révélées très inégales. Toutes se heurtent au manque de données.

Les gouvernements du monde entier se sont appuyés sur des projections mathématiques pour guider leurs décisions pendant la crise sanitaire. Mais quel a été leur fiabilité ? En France, le confinement a-t-il vraiment épargné plus de 60.000 vies en un mois, comme l'a affirmé le docteur Pascal Crépey, enseignant-chercheur en épidémiologie et biostatistiques à l'Ecole des hautes études en santé publique ? Fin avril, les calculs de son équipe avaient conclu que si aucune mesure n'avait été mise en place, 23 % de la population, soit 15 millions d'individus, auraient été contaminés entre le 19 mars et le 19 avril, et 600.000 personnes de plus auraient dû être hospitalisées. Engorgement garanti : 140.000 malades supplémentaires auraient dû rejoindre des services de réanimation déjà saturés.

Pour parvenir à ces résultats, l'épidémiologiste, qui travaille depuis des années sur la modélisation des épisodes de grippe, a élaboré un modèle de « capture de la dynamique épidémique » passée, en d'autres termes, une image de l'historique de la transmission. Il l'a ensuite projeté sur le mois suivant, mais sans prendre en compte les mesures de distanciation sociale décidées par les autorités. De multiples données sont venues enrichir ses équations : durée d'incubation, nombre de lits occupés, d'admissions en réanimation, de décès…

Immenses incertitudes

Ce maillage « comportemental » très précis n'a pas convaincu toute la communauté scientifique. Dans une tribune publiée par « L'Humanité », Eric Le Bourg, chercheur au CNRS, et Jean-François Toussaint, professeur de physiologie de l'Université Paris-Descartes, ont vivement critiqué ce modèle. « Si la simulation est très proche des résultats les premiers jours (20 et 21 mars), elle s'en écarte nettement les 27 et 28 mars et le nombre d'hospitalisations, de réanimations et de décès estimé devient significativement supérieur aux valeurs réelles. Or, dans une évolution de nature exponentielle, les simulations amplifient systématiquement les résultats à mesure que le temps passe ; l'écart calculé ne fait que croître, et de plus en plus rapidement. Les auteurs s'estiment en capacité de conclure que le confinement a évité 62.000 morts en un mois à l'hôpital, mais le degré d'incertitude étant immense, la conclusion semble erronée », écrivent-ils.

Ils ne sont pas les seuls à douter de la pertinence de ces modèles qui ont dicté les politiques publiques et abouti au confinement de la moitié de l'humanité. « L'exercice prévisionnel est d'une telle volatilité qu'il faut savoir faire preuve d'humilité », résume le géographe Eric Daudé, directeur de recherche à l'Université de Rouen. Après des années de travaux sur la circulation des maladies transmises par les moustiques, il a acquis une certitude : « Les modèles ne sont pas meilleurs que les hypothèses sur lesquelles ils sont construits et dépendent entièrement des données qui les nourrissent. Or, dans le cas de Covid-19, elles ont été peu nombreuses et peu fiables. »

Une trentaine de modèles

Qui plus est, les modèles utilisés sont propres à chaque équipe de chercheurs et d'une performance inégale. Une trentaine a été utilisée pendant la crise sanitaire, donnant des prévisions souvent très différentes. Les plus simples, les modèles SIR, utilisent des hypothèses de base grossières. Ils postulent que tout le monde a les mêmes chances d'être contaminé dans un environnement humain parfaitement homogène où les individus passent par trois états : susceptibles d'être infectés (S), infectés (I), ou sortis d'affaires (R pour « Recovered »). Les données dont ils se nourrissent sont des estimations tout aussi hypothétiques, tirées de premières analyses imparfaites, telles que le taux de reproduction de base indiquant le nombre moyen de personnes infectées par un porteur de virus.

Pour s'approcher de la réalité, des modèles plus avancés croisent des données plus fines : sur la densité de population, la pyramide des âges, les échanges sociaux, les interactions de groupes ou encore la mobilité. Ils agrègent pour cela d'autres modèles puis introduisent le virus dans ces répliques virtuelles du monde réel pour observer ce qu'il se passe. « On manipule des masses de données considérables pour reproduire ces dynamiques sociales », explique Eric Daudé.

Simplification ou simplisme ?

Dans son domaine, il travaille sur les campagnes de lutte contre les moustiques à Bangkok et, espère-t-il, en Ile-de-France. Pour ce faire, il a lancé un programme de modélisation qui cartographie les rencontres probables entre les insectes et l'homme. Les informations qui l'enrichissent sont surprenantes : elles proviennent, par exemple, de la géolocalisation des échanges sur Twitter et d'images satellites qui permettent de repérer depuis l'espace les niches écologiques favorables à la reproduction des moustiques. Ce programme - baptisé « MO3 » -, qui associe notamment l'Institut Pasteur et le CNES (Centre national d'études spatiales), va nécessiter au moins trois ans d'études.

« A l'échelle d'une ville, ce travail de simplification de la réalité est déjà considérable. Que dire alors des modèles Covid qui cherchent des prévisions à l'échelle de régions, de pays, de continents... Il faudra nécessairement des retours d'expériences pour valider la pertinence de ces outils de crise », explique le chercheur. Dans l'urgence, aucune étape de validation de ces simulateurs n'a été réalisée : pas de confrontation avec la réalité, pas de travail sur la robustesse des modèles (c'est-à-dire leur tenue face à de grandes variétés de résultats), pas de validation a posteriori.

Ce travail pourrait prendre des mois, voire des années. Il devrait faire émerger les modèles qui se sont montrés localement les plus performants pendant la crise : des matrices à base d'agents qui intègrent des données comportementales. Dans une prépublication parue en février, des chercheurs de l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres ont ouvert la voie avec un modèle dans lequel ils ont entré les données de contacts sociaux très détaillées de 36.000 volontaires. « Ces matrices sont très pertinentes pour évaluer l'efficacité des stratégies de réduction des contacts dans la population », affirme les auteurs de l'étude. Espérons : il y a trois mois, il se trouvait des mathématiciens pour anticiper une catastrophe sanitaire causant des millions de victimes ; ils se trompaient d'un facteur compris entre 500 et 1.000. ■

par Paul Molga

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

6 % des Français infectés ? Le 11 mai, jour du déconfinement, environ 6 % de la population française aurait été contaminée par le SARS-CoV-2, selon les travaux de chercheurs de l'Institut Pasteur, du CNRS et de l'Inserm publié le 13 mai dans la revue « Science ». Pour parvenir à cette conclusion, l'équipe est partie de l'analyse de données parcellaires d'hospitalisation et de décès Covid-19 et les a croisées avec les résultats d'enquêtes épidémiologiques permettant de caractériser le risque de décès chez les personnes infectées. « Ces analyses de modélisation permettent de mieux comprendre l'impact du confinement sur la propagation de SARS-CoV-2 », explique Simon Cauchemez, responsable de l'unité Modélisation mathématique des maladies infectieuses à l'Institut Pasteur et coauteur de l'étude. Les résultats montrent que le confinement a réduit de 77 % le taux de reproduction du virus, avec un nombre moyen de personnes infectées passé de 2,90 à 0,67. Reste que, à 6 % de la population infectée, on est encore loin de l'immunité collective. « Ce niveau d'immunité est très inférieur au niveau nécessaire pour éviter une seconde vague si toutes les mesures de contrôle devaient être levées. En effet, l'immunité collective nécessaire est actuellement estimée à 66 % », écrivaient alors les chercheurs.

Aux origines 1760 - Au milieu du XVIIIe siècle, on comprend qu'inoculer la variole à faible dose permet de prévenir la maladie. Mais à quelle dose ? Le scientifique suisse Daniel Bernoulli répond à la question en écrivant le tout premier modèle mathématique de propagation des épidémies. 1906 - Le médecin épidémiologiste William Heaton Hamer conçoit le modèle SI (Susceptible/Infecté) qu'il applique à la propagation de la peste de Bombay. Cinq ans plus tard, un médecin et un biochimiste, William Kermack et Anderson Mc Kendrick, y ajoute la donnée R (Retirés). 1911 - Ronald Ross élabore « le théorème du moustique » qui prouve qu'en réduisant la population de piqueurs sous un certain seuil, on peut éradiquer le paludisme.

Tous droits réservés Les Echos.fr 2020
2F7BC58Cl450CD0260350622F20101372696BF82552300B3976A151

Le Monde

mercredi 10 juin 2020
Page 25
1147 mots - 5 min



« Quand la grippe espagnole s'est éteinte, ce virus est devenu saisonnier »

Entretien Le médecin biologiste Patrick Berche explique comment d'anciennes pandémies ont décliné

Médecin biologiste, le professeur Patrick Berche est professeur émérite à l'université de Paris, membre de l'Académie de médecine. Il est l'auteur de nombreux ouvrages grand public consacrés à l'histoire de la médecine, aux maladies infectieuses et aux menaces biologiques.

Les épidémies du passé peuvent-elles nous aider à prédire l'évolution de la pandémie de Covid-19 ?

On peut bien sûr faire des analogies avec d'autres virus, comme ceux de la grippe, mais il est difficile d'extrapoler les connaissances. Celui-ci est complètement nouveau. Certes, il est apparenté à deux coronavirus pandémiques responsables, en 2002, du SRAS [syndrome respiratoire aigu sévère, la maladie] et, en 2012, du MERS [syndrome respiratoire du Moyen-Orient]. Mais le SARS-CoV et le MERS-CoV étaient beaucoup plus virulents et moins contagieux que le nouveau coronavirus, le SARS-CoV-2. La létalité du SARS est de 7 %, celle du MERS de 30 %, contre 0,7 % pour le nouveau coronavirus. Celui-ci est contagieux avant même les signes cliniques, alors que le SARS-CoV-1 ne le devenait que deux jours après le début des symptômes. Cette association mortalité importante/faible contagiosité et les mesures sanitaires de quarantaine ont permis de casser la chaîne épidémique, ce qui explique pourquoi la pandémie de SRAS est restée relativement limitée et s'est éteinte.

Les prédictions concernant le devenir de la pandémie dans les prochains mois sont très contrastées. Quelle est votre analyse ?

Il reste beaucoup d'inconnues dans cette pandémie. Il est possible qu'elle s'éteigne, comme on l'a vu avec le SRAS et le MERS, mais on peut aussi envisager une résurgence atténuée, car seulement 10 % de la population serait immunisée. On considère qu'il faut un seuil d'immunité collective à 50 %-60 % pour endiguer une épidémie. Cependant, il semble exister une certaine immunité croisée avec les coronavirus saisonniers très répandus, comme le suggèrent des études récentes. Cela favoriserait l'immunité collective requise pour arrêter l'épidémie. Cela expliquerait aussi certaines disparités entre les pays. En cas de résurgence, nous sommes beaucoup mieux préparés, et la population est éduquée aux gestes barrières, ce qui peut permettre d'éviter le confinement.

Sur l'évolution de la virulence, je suis plutôt optimiste avec le SARS-CoV-2, car ce virus a un système de réparation de son ARN qui corrige les erreurs. Il mute ponctuellement comme tous les virus, mais reste relativement stable. C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Bonne parce qu'il est peu probable qu'émerge une souche plus virulente, même s'il faut rester prudent. Mauvaise puisque le virus ne perdra pas sa virulence, contrairement à d'autres virus épidémiques [comme celui de la grippe]. En été, la promiscuité est moindre, on vit plus à l'air libre et il est possible que le virus survive moins bien dans l'environnement. Ces germes sont toutefois surtout transportés par les humains, dont la température est de 37 °C. Les données de l'épidémie dans les pays chauds doivent être interprétées avec prudence.

Comment se sont finies les pandémies de grippe ?

Les virus grippaux sont responsables d'épidémies saisonnières depuis le XVIe siècle, et celles-ci prennent parfois une allure pandémique quand la virulence du virus se modifie de façon importante. La pandémie la plus connue, la grippe espagnole, qui a duré de 1918 à 1920, nous a beaucoup appris, et notamment qu'un virus grippal peut circuler pendant l'été. Après une première vague pendant l'hiver 1918, les autorités alliées avaient annoncé la fin de l'épidémie en juillet. Quelques jours plus tard, elle repartait, et la deuxième vague a été bien plus mortelle, avec une létalité entre 2 % et 4 % (contre 0,1 % pour la première vague, un taux comparable aux épidémies saisonnières). Il faut aussi souligner que cette pandémie a atteint le continent africain avec une intensité particulière. Parmi les 50 millions de décès de la grippe espagnole, la majorité des décès sont survenus dans les pays en Afrique et en Asie.

Quand cette pandémie s'est progressivement éteinte, le virus responsable, que l'on a identifié plus tard comme étant un H1N1, est devenu saisonnier. Jusqu'à aujourd'hui, les virus grippaux qui circulent sont des

recombinants de ce H1N1 ancestral. Il y a encore beaucoup de mystères autour des virus de la grippe, leur saisonnalité, les résurgences. Une des théories est la migration pendulaire : l'hémisphère Nord est atteint en hiver, à l'inverse de l'hémisphère Sud durant l'hiver austral. Les virus grippaux seraient transportés par les voyageurs, expliquant l'impact considérable des transports aériens. L'existence de porteurs chroniques de ces virus est aussi avancée, mais n'est pas démontrée.

La peste a aussi été responsable d'épidémies et de plusieurs pandémies. Comment cette maladie infectieuse a-t-elle régressé ?

Le mode de transmission est particulier puisqu'il existe un réservoir de la bactérie Yersinia pestis, les rats. Pendant très longtemps, les épisodes de peste en Europe sont venus d'Orient, par bateau. En débarquant, les rats contaminés infectaient les rats noirs autochtones qui vivaient au contact des humains. Le bacille se transmettait principalement par des puces, passant des rongeurs à l'homme.

Les épidémies débutaient en général par des cas de peste bubonique - [atteinte des ganglions lymphatiques], puis certains malades faisaient des « métastases » pulmonaires. Cette peste pulmonaire peut diffuser par voie respiratoire entre humains. La mortalité atteignait souvent 80 %.

Au fil des siècles, des périodes épidémiques ont alterné avec des phases de déclin. La peste de Justinien, la première pandémie, a duré de 541 à 767. Puis, il y a eu une deuxième pandémie, du XIVe au XIXe siècle, avec des résurgences régulières.

Outre les mesures d'isolement des malades, la régression de la peste s'explique en partie par le remplacement des rats noirs par les rats norvégiens, qui, eux, ne vivent pas au contact des humains, à partir du XVIIIe siècle. L'amélioration du niveau de vie a joué aussi certainement un rôle, car la peste est une maladie liée à la pauvreté. Mais les réservoirs n'ont pas disparu, et la peste non plus. Au XXe siècle, il y a eu plusieurs épidémies, notamment en Inde, en 1994-1995, et la peste est toujours endémique, notamment à Madagascar et aux Etats-Unis.

La variole est-elle éradiquée ?

Elle a été déclarée éradiquée officiellement en 1980, mais elle reste pour moi la plus sérieuse menace bioterroriste aujourd'hui. Le virus de la variole se transmet par voie respiratoire. C'est une infection qui est assez contagieuse [taux de reproduction de base, ou R0, de 3 environ], avec une létalité très forte, entre 25 % et 45 %. De plus, les symptômes surviennent après quatorze jours d'incubation, et l'éruption caractéristique après quatre jours de forte fièvre, ce qui retarde le diagnostic. Des centaines de souches de virus varioliques sont conservées dans des laboratoires américains, à Atlanta, et russes, en Sibérie. On craint qu'une dizaine de pays aient gardé des souches et que ce virus puisse être aussi synthétisé en laboratoire. Ce n'est pas le seul. En 2005, le virus très virulent de la grippe espagnole a pu être reconstitué entièrement à partir du cadavre d'une jeune femme inuit décédée en 1918, conservée dans le permafrost. ■

par Propos Recueillis Parsandrine Cabut Propos Recueillis Parsandrine Cabut

Tous droits réservés Le Monde 2020
9d76750bldd04d0a60be08a2550031af2216958865c0058f4750355

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

mardi 9 juin 2020
Édition(s) : Edition Principale
768 mots - 3 min

AU PLUS FORT DE L'ÉPIDÉMIE COVID, À PARIS ET PETITE COURONNE

Les arrêts cardiaques ont doublé lors du confinement

En mettant en évidence l'augmentation du nombre d'arrêts cardiaques extrahospitaliers en région parisienne durant le confinement, une étude du « Lancet » pointe les effets indirects du Covid-19.

Pendant le confinement lié à la pandémie Covid-19, le taux d'arrêts cardiaques a doublé en région parisienne par rapport aux années précédentes. C'est ce que met en évidence une étude INSERM/Université de Paris menée en collaboration la brigade des sapeurs-pompiers de la capitale et parue dans « The Lancet Public Health » (1).

« *Notre étude montre les effets indirects du Covid-19 qui sont sans doute plus importants encore que ses effets directs* », indique au « Quotidien » le Dr Éloi Marijon, cardiologue au Centre de recherche cardiovasculaire de Paris et premier auteur.

Un pic transitoire

Les chercheurs se sont appuyés sur le registre du Centre d'expertise mort subite pour comparer la période de confinement allant du 16 mars au 26 avril 2020 à la même période des années précédentes (de 2012 à 2019).

Mis en place en mai 2011, ce registre francilien collecte, de façon systématique et quasiment en temps réel, tous les arrêts cardiaques extrahospitaliers non traumatiques survenus dans Paris et sa petite couronne (départements 92, 93 et 94).

Au total, 521 arrêts cardiaques ont été recensés. Le statut Covid a été renseigné pour 299 des patients, parmi lesquels 17 avaient un Covid suspecté et 25 un Covid confirmé. Et alors que le taux d'arrêts cardiaques était stable entre 2012 et 2019, avec un taux hebdomadaire maximal d'arrêts cardiaques de 13,42 par million d'habitants, ce taux a doublé en 2020, atteignant 26,64 lors des semaines 13 et 14 (période du 23 mars au 5 avril). « *Nous avons constaté un pic transitoire important pendant les trois premières semaines de confinement avant un retour à la normale* », résume le Dr Marijon.

Saturation du système de santé

Si l'étude ne permet pas de donner d'explication à ce constat, les auteurs ont émis plusieurs hypothèses. « *L'infection Covid pourrait être associée à un surrisque d'arrêts cardiaques que ce soit par atteinte pulmonaire avec détresse respiratoire aiguë, par atteinte cardiaque ou éventuellement à cause du traitement par hydroxychloroquine et azithromycine qui a pu entraîner des troubles du rythme ventriculaire* », détaille le Dr Marijon. Une piste physiopathologique est aussi envisagée : « *le Covid est associé à une hypercoagulabilité veineuse et artérielle majeure, pouvant entraîner un risque d'embolie pulmonaire, voire de thrombose artérielle et de syndrome coronarien aigu* », poursuit le cardiologue.

Toutefois, les auteurs ont estimé qu'un tiers seulement des arrêts cardiaques supplémentaires survenus au cours du confinement concernaient des patients ayant un Covid-19 suspecté ou confirmé. Dès lors, comment expliquer les deux tiers restants ? La saturation du système de santé a sans doute joué un rôle dans cette zone de forte épidémie. « *Nous avons tous été submergés. Mes patients insuffisants cardiaques et coronariens ont eu clairement une rupture de suivi au début du confinement avant la mise en place de la téléconsultation* », témoigne le cardiologue, précisant qu'ensuite les choses se sont améliorées.

Un impact sur la survie

En cette période de tension, les patients ont dû faire face à la problématique de la régulation des premiers secours. Et certains ont pu aussi avoir des réticences à être hospitalisés par crainte d'être confrontés à des personnes infectées ou par souci de ne pas engorger davantage des services déjà surchargés. « *Des patients sont donc restés à domicile alors qu'ils auraient dû être pris en charge précocement* », déplore le Dr Marijon.

De fait, le confinement a aussi eu un impact négatif en termes de survie des patients. Durant les six semaines étudiées, 12,8 % des patients seulement étaient vivants à l'admission. Les années précédentes, sur la même période, ils étaient 22,8 %.

« *La majorité des arrêts cardiaques sont survenus à domicile durant le confinement. Or, dans ce cas, plusieurs facteurs sont associés à un mauvais pronostic, comme un moindre accès à la fibrillation et le fait que les membres de la famille sont moins enclins à ini-*

tier un massage cardiaque », note le cardiologue, soulignant l'importance de la pratique du massage cardiaque.

De plus, les premiers secours arrivaient dans un délai un peu plus long qu'habituellement : 10,4 contre 9,4 minutes. Cette différence d'une minute correspond probablement au temps nécessaire pour s'habiller avec les équipements de protection recommandés en cas de suspicion de Covid-19, avance le Dr Marijon. L'absence de trafic routier durant cette période n'a en revanche pas eu d'effet.

« *En cas de deuxième vague, il ne faudra pas négliger les patients qui ont besoin d'un suivi régulier, à l'aide des téléconsultations notamment, dont tout le monde a désormais compris l'intérêt* », estime le cardiologue. ■

(1) E. Marijon et al., Lancet Public Health, doi: 10.1016/S2468-2667(20)30117-2020.

Tous droits réservés Le Quotidien du Médecin 2020
6672a53bl0406d0c40b409220c00d1582646d987356c06e9cb62e3a

SCIENCES SOCIALES

La Recherche

N° 34
juin 2020
Édition(s) : Hors-Série
Pages 40-45
2831 mots - 11 min



LES SUBTILITÉS DE LA COGNITION

ENTRETIEN AVEC OLIVIER HOUDÉ « LA CAPACITÉ D'INHIBITION EST LA CLÉ DE NOTRE INTELLIGENCE »

L'exploration cérébrale de notre fonctionnement cognitif révèle sa complexité et ses paradoxes. Ainsi, les illusions de la perception entraînent des erreurs que l'enfant doit apprendre à inhiber pour raisonner. Les automatismes résultant de tout apprentissage sont à la fois un avantage ils évitent au cerveau d'explorer à chaque instant le choix des possibles , mais aussi un frein à la créativité ils ralentissent l'adaptation à des situations nouvelles. Quant aux émotions, elles modulent tellement notre activité cérébrale qu'elles peuvent biaiser nos jugements et nos prises de décision.ShutterStock/LightSpring

Professeur de psychologie à l'université de Paris, Olivier Houdé propose une théorie de l'intelligence fondée sur l'inhibition cognitive, faculté nous permettant de bloquer nos pensées intuitives pour activer une pensée rationnelle et logique.



Nos mécanismes mentaux sont complexes et parfois paradoxaux. Ils sont largement influencés par nos émotions.

La Recherche Le psychologue Jean Piaget avait proposé un modèle de développement cognitif en quatre stades, dépendants de l'âge. Depuis sa mort, en 1980, cela a été remis en cause par plusieurs chercheurs en psychologie, vous notamment. Pourquoi ?

Olivier Houdé Bien avant l'école, il existe dans lecerveau des bébés des capacités cognitives assez élaborées : des algorithmes ou règles, c'est-à-dire des connaissances protophysiques, mathématiques, logiques et même psychologiques. Le premier stade du développement n'est donc pas réductible à un fonctionnement strictement sensorimoteur comme le pensait Piaget. Le bébé est bien plus intelligent qu'il ne le soupçonnait, et la suite du développement de l'intelligence, jusqu'à l'adolescence et à l'âge adulte, bien plus complexe dynamique et non linéaire , avec des avancées et des retours en arrière.

Pouvez-vous donner des exemples ?

On sait aujourd'hui que le bébé possède déjà le sens du nombre, avec un ancrage biologique dans le cortex pariétal comme l'a décrit Stanislas Dehaene, professeur de psychologie cognitive expérimentale au Collège de France (lire p. 18) (1). Cette notion précoce du nombre existe d'abord sous la forme d'un algorithme visuel d'estimation chez le bébé, puis d'un algorithme moteur et d'un algorithme verbal, impliquant le comptage, chez le jeune enfant de maternelle. Mais celui-ci est sujet à une erreur récurrente : il confond longueur et nombre ! Lorsqu'on lui présente deux rangées de sept jetons, espacés différemment pour chacune, il estimera, jusqu'à l'âge de 6 ou 7 ans, qu'il y a plus de jetons dans la rangée la plus longue.

Comment interpréter cette erreur ?

Piaget croyait en un défaut de logique, de stade de développement cognitif. Mais, puisque l'enfant possède déjà la logique du nombre, l'erreur commise est plutôt, de mon point de vue, une incapacité à inhiber le biais perceptif et cognitif ou heuristique (*) selon lequel la longueur est égale au nombre. C'est le propre d'une heuristique que de tromper ainsi le cerveau. Dans le traité De l'éducation des filles (1687), Fénelon déjà disait : « Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent : sa lumière vacille toujours. » C'est pourquoi la capacité d'inhibition est capitale. Elle est, selon moi, la clé de l'intelligence. Selon Piaget, le dernier stade du développement cognitif est la rationalité.

Pourtant, une fois adultes, nos décisions et comportements restent irrationnels. Comment expliquer ce paradoxe ?

En 2002, le psychologue américano-israélien Daniel Kahneman a reçu le prix Nobel d'économie pour avoir démontré les nombreux biais de jugement qui subsistent chez les adultes. Il les a attribués à un « système 1 »

de notre cerveau, intuitif et trop rapide, qu'il a opposé à un « système 2 », plus lent et analytique. Le premier système met en jeu des heuristiques ; le second, des algorithmes logiques. Il découle de ce constat ce que j'ai baptisé le « paradoxe Kahneman-Piaget ». En effet, Piaget nous a appris que, stade après stade, l'enfant et l'adolescent deviennent des êtres de plus en plus logiques, conscients et rationnels. Ainsi, au début de l'enfance, dans des stades prélogiques et intuitifs, les intuitions du système 1 dominent la pensée logique du système 2, avant que les choses ne s'inversent à la fin de l'enfance, avec l'âge de raison, entre 7 et 12 ans. Chez le grand adolescent et l'adulte, c'est alors le système 2 la logique et la raison qui domine. Or Daniel Kahneman a démontré que les adultes sont, au contraire, encore et toujours dominés par leur système 1. Par ses travaux, il a remis en cause les sciences économiques et leur postulat de rationalité logique, mais aussi la psychologie du développement cognitif.

D'où votre idée d'un troisième système…

Pour lever ce paradoxe scientifique, il faut introduire un troisième système d'inhibition cognitive qui, s'il est bien entraîné, permet l'arbitrage entre les heuristiques approximatives du système 1 et les algorithmes exacts du système 2. L'expérience des jetons illustre parfaitement ce triple système : l'enfant doit apprendre à inhiber (système 3) l'heuristique longueur = nombre (système 1) pour activer l'algorithme du comptage (système 2). Mais c'est une autre expérience, dans le domaine de la catégorisation (*), qui m'a mis sur la piste de l'inhibition pendant mon doctorat. On demande à un enfant, placé devant 10 marguerites et 2 roses : « Y a-t-il plus de marguerites ou plus de fleurs ? ». Alors qu'il maîtrise déjà l'algorithme logique d'inclusion des classes [ici, marguerites et roses sont des sousclasses incluses dans la classe des fleurs, NDLR], il se trompe et répond qu'il y a plus de marguerites. Il commet ce type d'erreur jusqu'à 6 ou 7 ans. Comme pour le nombre, Piaget croyait en un défaut de logique. Mais, de mon point de vue, il s'agit encore une fois d'un défaut d'inhibition. Par habitude, l'enfant compare les éléments qu'il a immédiatement sous les yeux, ici les marguerites et les roses, alors qu'il doit comparer les marguerites au concept de fleur (10 marguerites + 2 roses = 12 fleurs), comme le demande la question. Plus généralement, il ne parvient pas à inhiber les éléments en présence lors d'une question du type « plus de… ou de… ». Des versions modifiées de la tâche d'inclusion suggèrent même des défauts d'inhibition plus tardifs, jusqu'au seuil de l'adolescence.

Comment avez-vous pu prouver expérimentalement l'existence de ce système 3 d'inhibition cognitive ?

Il y avait déjà des preuves liées à des observations de réponses verbales d'enfants. J'ai apporté des preuves plus fines pour le traitement du nombre en utilisant la chronométrie mentale, c'est-àdire le temps de réaction des enfants, en millisecondes. Sur un écran d'ordinateur était présentée la tâche des lignes de jetons plus ou moins écartés. L'enfant devait appuyer au choix sur le bouton correspondant à la réponse « même quantité » ou sur celui correspondant à la réponse « quantité différente ». Nous avons ainsi pu mesurer pour la première fois l'existence et le coût cognitif du contrôle inhibiteur dans une tâche logico-mathématique (2). L'inhibition et sa levée un processus baptisé « amorçage négatif » induisent un temps de réponse plus long, de quelques dizaines de millisecondes, par rapport à une situation sans inhibition. C'est pour moi la mesure la plus fine de l'intelligence plus fine que le QI d'Alfred Binet (*) jadis.



Comment cela se traduit-il dans le cerveau ?

Après les expériences de chronométrie mentale, j'ai eu envie d'observer directement l'implémentation du contrôle inhibiteur dans le cortex préfrontal. Mais la technique disponible alors, la tomographie par émission de positons (TEP), n'était pas applicable sur des enfants. J'ai dès lors eu l'idée, avec un échantillon d'adultes volontaires, d'utiliser une tâche de raisonnement logique, comme celles employées par Daniel Kahneman, pour démontrer que les adultes sont biaisés par des heuristiques. L'expérience se déroulait en trois phases : un prétest, où les participants, allongés dans le scanner, devaient réaliser la tâche et lors duquel ils commettaient une erreur liée à un biais cognitif (système 1) ; un entraînement à l'inhibition du biais (système 3), réalisé hors caméra ; et un post-test effectué dans des conditions identiques au prétest, mais où cette fois les participants donnaient une réponse logique à la tâche (système 2) s'ils avaient bien appris à inhiber. Dans un groupe contrôle, l'apprentissage ne portait pas sur l'inhibition, mais sur la logique de la tâche. Les résultats furent spectaculaires : seul l'entraînement à l'inhibition du biais (système 3) provoquait

une reconfiguration neuronale de l'arrière vers l'avant du cerveau, au niveau du cortex préfrontal (3). Le défaut d'inhibition était bien la clé de l'affaire !

Qu'en est-il chez l'enfant ?

Dès que les techniques d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) ont été utilisables dans les laboratoires de psychologie, j'ai décidé de les appliquer aux enfants volontaires, car ces techniques leur sont adaptées sous réserve de validation du protocole par un comité d'éthique. Avec mon équipe, nous avons ainsi pu démontrer, en 2011, l'implication du cortex préfrontal inférieur droit, épicentre de l'inhibition, dans la tâche de dénombrement des jetons (4). Chez les enfants de grande section de maternelle, cet épicentre cérébral ne fonctionnait pas encore assez bien, d'où leur incapacité à inhiber l'heuristique de longueur. Inversement, les enfants plus grands d'école primaire mobilisaient bien leur cortex préfrontal, dont l'activité était corrélée à la réussite de la tâche. La recommandation pédagogique n'est dès lors plus de répéter aux plus jeunes l'algorithme du comptage, déjà maîtrisé, mais d'entraîner leur capacité d'inhibition dans des dispositifs ou jeux pédagogiques ciblés sur ce processus. Et cela vaut pour d'autres exemples que le nombre.

Vous avez mis au point des jeux sur tablette

pour entraîner l'inhibition ?Oui. Avec mon laboratoire du CNRS, Lapsydé, nous avons lancé en 2014 un grand programme de recherche, dont l'acronyme est Apex, pour apprentissages exécutifs (à l'inhibition, à la flexibilité et à la mémoire de travail). Dans ce programme soutenu par l'Agence nationale de la recherche, nous avons mis au point des jeux sur tablette numérique, permettant aux enfants de s'entraîner au contrôle inhibiteur, chez eux, un quart d'heure par jour durant un mois, sous la surveillance de leurs parents. D'autres jeux servaient de situations contrôles. Avant et après ce mois d'apprentissage, les enfants ont tous passé un IRM avec de multiples mesures : structurales (forme des sillons et volumétrie de la matière grise), fonctionnelles lors d'une tâche d'inhibition ou au repos, et de connectivité. Nous avons aussi effectué une mesure génétique pour suivre l'effet de certains gènes d'intérêt liés à la régulation de la dopamine, un neurotransmetteur modulant les fonctions exécutives inhibition comprise dans le cortex préfrontal, ou encore à la réceptivité à l'apprentissage. Nous avons ainsi acquis une mine d'or !



À l'école primaire, les enfants mobilisent mieux leur cortex préfrontal, épicentre de l'inhibition, que ceux en maternelle, et cela les aide à éviter des erreurs de perception.

Quels sont vos résultats ?

Nous avons observé que, dans l'épicentre préfrontal d'intérêt, la ligne de base du cerveau des enfants au repos est modifiée avant et après l'apprentissage quotidien de l'inhibition ! Et ces changements s'accompagnent de meilleurs scores aux tâches. Il est donc possible de construire une « neuropédagogie de l'inhibition », si essentielle au bon développement intellectuel.

Comment travaillez-vous sur ce sujet avec les enseignants ?

Expérimenter avec les professeurs des écoles marche très bien, surtout s'ils sont responsabilisés et valorisés dans ce rôle, si on leur explique les notions dont on vient de parler et s'ils se les approprient. Cela nécessite un travail minutieux d'allers-retours du laboratoire à l'école, qui ne peut être fait qu'avec un groupe limité d'enseignants au départ quelques dizaines, centaines ou milliers tout au plus , mais cela porte ses fruits de façon durable. C'est le cas de la communauté numérique collaborative Lea.fr que nous avons mise en place pour les neurosciences cognitives chez l'éditeur Nathan, en particulier avec Pascaline Citron, depuis la rentrée 2017. Nous y proposons, avec mon collègue Grégoire Borst et le laboratoire Lapsydé, une pédagogie expérimentale complète. Plus de 100 000 enseignants sont inscrits sur Lea.fr et plusieurs milliers participent déjà à nos expérimentations. Ils font remonter tous les pièges inconscients dans lesquels tombent les enfants, liés à des heuristiques cognitives et scolaires. En retour, nous cherchons à développer avec les enseignants des dispositifs pédagogiques permettant de les éviter : jeux et exercices d'inhibition quotidiens.

Votre ouvrage L'Intelligence humaine n'est pas un algorithme, publié en 2019, convoque aussi le rôle des émotions dans le développement de l'enfant…

Même les algorithmes d'apprentissage profond (deep learning), très efficaces pour certaines tâches, sont critiqués pour certaines de leurs mauvaises décisions. Ce qui manque à ces systèmes, c'est la capacité d'inhibition de leurs propres biais cognitifs. Ce n'est pas si simple car, comme on l'a vu, pour guider l'inhibition, il faut du doute, de la curiosité et du regret bref, des émotions et peut-être aussi avoir un corps pour mieux les ressentir.

Vous avez beaucoup réfléchi à votre discipline. Comment voyez-vous

l'avenir de la psychologie ?

La psychologie comme champ de réflexion sur l'âme, les idées, le cerveau, a plus de deux millénaires d'histoire, entremêlée à la philosophie et à la biologie (5). Elle est entrée en force dans le XXIe siècle grâce aux technologies d'imagerie cérébrale appliquées à l'humain, aux adultes et aux enfants, permettant d'obtenir avec une précision millimétrique, toutes les secondes, une reconstruction tridimensionnelle de l'activité des neurones en tout point du cerveau in vivo. La psychologie est ainsi devenue vraiment scientifique. Elle a déjà révolutionné l'économie, tel qu'en atteste le prix Nobel de Daniel Kahneman en 2002, suivi de celui de l'Américain Richard Thaler en 2017, mais elle devrait aussi bouleverser plus encore l'éducation, par une meilleure connaissance des lois du développement et de l'apprentissage dans le cerveau de l'enfant. Enfin, alliée aux neurosciences sociales et à toutes les sciences humaines, la psychologie d'aujourd'hui devrait nous aider à construire une nouvelle éthique, mieux informée des biais humains, de notre irrationalité perfectible et qui permette d'inhiber la violence. Ce sont ces grands défis de société qui me font apprécier d'avoir été élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Agissons collectivement dans ce sens ! n

(1) Stanislas Dehaene, La Bosse des maths, Odile Jacob, 2010. (2) O. Houdé et É. Guichart, Dev. Sci., 4, 119, 2001. (3) O. Houdé et N. Tzourio-Mazoyer, Nat. Rev. Neurosci., 4, 507, 2003. (4) O. Houdé et al., J. Exp. Child Psychol., 110, 332, 2011. (5) Olivier Houdé, Histoire de la psychologie, PUF, 2018. ■

par Gautier Cariou

(*) Une heuristique est une opération mentale rapide et intuitive, souvent efficace mais susceptible de mener à des erreurs de raisonnement.

(*) La catégorisation est la capacité que nous avons à attribuer à des objets, physiques ou abstraits, des relations d'appartenance à une catégorie.

(*) Alfred Binet (1857-1911) estun psychologue français. Il a mis au point le premier test à l'origine du quotient intellectuel (QI).

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

- *Entretien avec olivier houdé : « La capacité d'inhibition est la clé de notre intelligence » 42*
- *Résister à nos intuitions pour mieux créer 46*
- *La part du hasard dans nos prises de décision 50*
- *Le chef d'orchestre de nos mécanismes mentaux 54*
- *L'incommensurable emprise de nos émotions 56*
- *L'imagerie cérébrale met le désir à nu 61*

OLIVIER HOUDÉ

1963 Il naît à Bruxelles, en Belgique.
1983 Il obtient un diplôme d'instituteur de la Haute École Galilée, à Bruxelles.
1991 Il soutient un doctorat de psychologie à l'université Paris Descartes.
1995 Il devient professeur de psychologie à l'université Paris Descartes.
1998 Il dirige le laboratoire Lapsydé du CNRS jusqu'en 2018. Il obtient un master de neurosciences à l'université Claude-Bernard, à Lyon.
2017 Il est élu à l'Académie des technologies.
2018 Il est élu à l'Académie des
sciences morales et politiques. 2020 Il publie L'inhibition au service de l'intelligence.

« Nous cherchons à développer avec les enseignants des jeux et des exercices d'inhibition »

Tous droits réservés 2020 La Recherche
34783524l230360600a20fe2ff0de19e2076568385d7011ab5cb39d

LE FIGARO.fr
mardi 9 juin 2020 17:52
1352 mots - 5 min

«Les déboulonnages de statues sont symptomatiques du nouvel âge identitaire»

FIGAROVOX/ENTRETIEN - À l'occasion des manifestations en hommage à George Floyd, plusieurs statues ont été déboulonnées ou vandalisées. Isabelle Barbéris y voit l'expression psychodramatique de la culpabilité devenue folle, au détriment de la complexité des événements historiques.

Isabelle Barbéris est Maitre de conférence habilité à diriger des recherches à l'Université de Paris. Elle vient de codiriger avec Nathalie Heinich un dossier sur les «Nouvelles censures» paru dans la revue Cités n°82(Presses Universitaires de France).

FIGAROVOX.- Des vidéos de manifestants déboulonnant ou taguant des statues un peu partout dans le monde fleurissent sur les réseaux sociaux…

Isabelle Barbéris.- Vandalisme et déboulonnage font forcément polémique et sont des épisodes classiques des périodes de guerre (le régime de Vichy a fondu plus de 1000 statues pour en récupérer le métal) ainsi que des changements de régime. Les gestes destructeurs sont ceux qui soulèvent le plus d'émotion mais il faut les appréhender dans un contexte plus large de recomposition des imaginaires: ces statues dont on oublie le nom, que bien souvent l'on ne voit plus et dont certaines sont à l'abandon, peuvent aussi se recharger de sens politique: l'on a vu de nombreuses statues, de gloires locales ou de Jeanne d'Arc, revêtir un gilet jaune.

Il existe aussi un vandalisme permanent, comme celui qui s'en prend aux effigies de Du Guesclin, cible régulière des autonomistes bretons. Les statues nous rappellent le caractère fragile de l'unité nationale. Contrairement à ce qu'elles pourraient laisser penser, l'histoire n'est pas inscrite dans le marbre et la victoire de la République sur les anti-Lumières n'est jamais acquise.

On veut effacer du domaine public la représentation des hommes à la gloire de qui les statues ont été érigées. Mais est-ce que ces revendications ne dépassent-elles pas la statuaire?

Les manifestations actuelles expriment une polarisation religieuse et identitaire du vandalisme. La globalisation a entrainé de nouveaux phénomènes d'iconoclasme: la destruction des Bouddhas de Bamiyan en Afghanistan précéda de peu le 11 Septembre. L'affaire de la statue du Général sécessionniste Lee à Charlottesville en 2017 avait déjà mis en lumière un contexte nord-américain très tendu opposant le mouvement Black Lives Matter à des suprémacistes blancs trumpistes. Récemment dans l'Hérault, des militants d'Objectif France se sont enquis de «redresser» la croix du Pic Saint Loup dessoudée par un groupuscule se présentant comme laïque. Tous ces exemples sont des symptômes variés du nouvel âge identitaire. Dans le cas du déboulonnage des statues de Victor Schœlcher, l'expression identitaire s'est substituée au débat mémoriel, en réduisant l'histoire de l'abolition à la couleur de peau et en imposant une conception dévoyée, indigéniste, de l'antiracisme. Cette conception avilie refuse d'envisager l'antiracisme comme un processus historique, et cherche à alimenter les tensions ethniques en absolutisant la dimension forcément imparfaite des épisodes passés de l'émancipation des peuples. On tombe alors dans un folklore révolutionnaire parodique dont ne reste plus que la violence et l'ignorance, et qui met en lumière une inquiétante pulsion d'épuration du passé. Pulsion qui n'a plus rien à voir ni avec la demande de

justice ni avec l'antiracisme: *«les dévastateurs ne manquent jamais de prétexte»*, comme l'écrivait Victor Hugo. Cette régression identitaire s'était fait jour dans tout son ridicule lors de la polémique autour de la «blanchisation» de la statuaire grecque, l'an dernier. La radio publique expliquait doctement que la blancheur des sculptures antiques serait le résultat de *«2000 ans d'histoire réactionnaire»*. Ce conspirationnisme est typique du militantisme décolonial, et on le retrouve dans le vandalisme de la statue de Churchill. C'est à cela qu'aboutit l'idéologie fallacieuse du «racisme structurel» en France: conspirationnisme, séparatisme par couleur de peau et surtout falsification - comme j'ai essayé de le montrer dans un récent article sur l'importation de la question du «blackface».

Les images sont spectaculaires: les dégradations matérielles mais également les génuflexions, les drapeaux incendiés… Est-ce qu'on peut y voir une forme de mise en scène de la haine de soi?

La culture américaine est imbibée par la psychothérapie de groupe et ses «jeux de rôle», pratiqués dans les entreprises comme dans les universités à des fins de consolidation du groupe. Cette imprégnation permet de comprendre le psychodrame qui, au sens théâtral, se joue à ciel ouvert, et prend des formes littéralement carnavalesques qui dévoient la justesse de la cause. Des gens qui se rasent la tête, des blancs qui lavent et embrassent les pieds des noirs, des génuflexions, tout un «reenactment» de gestes d'expiation, de détestation et d'adoration qui montrent la confusion qui s'est instaurée entre éthique de la responsabilité et jouissance de la culpabilité. Je parlerais donc de culpabilité devenue folle, plutôt que de haine de soi, pour deux raisons: la flagellation, quand elle devient exhibitionniste est non seulement narcissique mais une forme perverse de pouvoir, d'ethnocentrisme de la faute qui s'empêtre dans l'obscénité des bons sentiments: *«je suis bon (et je parade avec ma vertu), donc vous êtes mauvais»*. Difficile d'ailleurs de ne pas faire le lien, même lointain, avec les confréries de flagellants qui ont commencé à sévir avec la pandémie de peste du 14ème siècle… Ensuite, le remplacement du principe universaliste de responsabilité par celui, biblique, de culpabilité rejoint l'idée d'un péché originel indélébile, anhistorique, qui se transmettrait de génération en génération et donc par «race».

Cette expression du psychodrame semble ne plus donner son crédit à la justice…

Ce qui nous apparaît comme un théâtre est en fait un mode de vie aux États-Unis. Dans les universités américaines, les profs se voient imposer des formations qui ici nous semblent encore assez surréalistes (hélas, pour combien de temps?). On a tous en tête la «Evergreen's class» où les employés de la fac répartis par couleur de peau se voient infliger une mise en scène raciale avilissante à laquelle ils se prêtent de manière zombifiée. Mais le phénomène est banal. Les formations «equity», «diversity» sont souvent confiées à des comédiens dont le métier consiste à jouer des saynètes racistes stéréotypées. La grille d'évaluation incite le public à réagir au jeu des acteurs. L'auditoire vocifère alors des gros - BOUUUUHHHH!!!! réprobateurs quand il repère un comportement qu'on lui demande d'identifier comme discriminant. Puis la salle applaudit frénétiquement l'acteur «non blanc», dans le rôle de la victime.

Ce manège existe dans toute la société américaine, qui semble y trouver un moyen de régulation. C'est une sorte de télé-réalité en live. Ou plutôt - étant donné que la télé-réalité est déjà du live - une télé-réalité sans télé. Ce psychodrame «grandeur nature», à échelle de toute la société, que Kafka mettait déjà en scène à la fin de L'Amérique dans son Grand Théâtre d'Oklahoma, est en train d'arriver en France. La pulsion fusionnelle qu'il exprime masque en

fait le séparatisme qui travaille le corps social. La fusion compassionnelle est la dernière étape, la dernière résistance, inopérante car partie prenante du processus, avant le déploiement de l'atomisation. Or, le Ministre de l'intérieur a déclaré que l'émotion était au dessus des règles juridiques. Le psychodrame est donc en train de surpasser le droit. C'est, en pesant le mot, alarmant.

Est-ce qu'il n'est pas dangereux de juger l'histoire à l'aune de notre pensée contemporaine?

Mais la focalisation identitaire n'est pas «contemporaine» car l'urgence «contemporaine» requerrait après la crise sanitaire qui annonce une crise économique et une paupérisation sans précédent, de tirer les leçons de notre présent et de le regarder en face! La racialisation des rapports de classe non seulement nous détourne des sujets prioritaires, et produit une «diversité sans égalité» pour reprendre les mots de Walter Benn Michaels. Mais elle aggrave les crises structurelles. Il faut le rappeler sans cesse: communautarismes et racialisme, défendus par la droite identitaire mais surtout par ceux que les situationnistes qualifiaient d'«extrême gauche du capital», sont les principaux leviers de la destruction de l'intérêt général, sur lequel repose l'État social - à commencer par l'hôpital. Tout l'édifice mal en point des services publics se fonde sur une conception universaliste de la citoyenneté. Que l'on ne vienne pas nous expliquer que cette folie identitaire sert la cause du peuple et des moins bien lotis. Outre qu'elle accentue le racisme contre lequel elle prétend lutter, elle accélère un processus plus vaste de liquidation.

par Marine Carballet

Tous droits réservés lefigaro.fr 2020
8074a5e9l9d00006609a07b29a0f0103288631875 58b07f6bc84527

LE FIGARO

N° 23579
lundi 8 juin 2020
Page 4
871 mots - 3 min



« Le protocole impacte le développement des compétences socio-émotionnelles »

GRÉGOIRE BORST est professeur de neurosciences cognitives de l'éducation à l'université de Paris.

LE FIGARO. - Quel est l'impact de l'école à distance sur les enfants ?

Grégoire BORST. - Nous manquons encore de recul, mais les inégalités éducatives se sont probablement accentuées. Les apprentissages scolaires sont influencés par l'environnement socio-émotionnel dans lequel évoluent les enfants. Dès le plus jeune âge, cet environnement impacte la maturation cérébrale. Dans la crise que nous vivons, l'influence de l'environnement familial - plus ou moins riche culturellement, plus ou moins stable émotionnellement - sur les apprentissages a été renforcée, notamment chez les enfants préscolaires (0-5 ans) et les adolescents (12-22 ans), périodes où le cerveau est très plastique. Chez les adolescents, le cerveau est plus particulièrement sensible à l'environnement social. Ils ont donc pu être plus affectés par les difficultés à maintenir des interactions sociales au cours de cette crise. La terminologie de « distanciation sociale » a sans doute été particulièrement difficile à concevoir pour eux.

Que dire de la période de confinement ?

Le fait d'adopter des gestes barrières – porter un masque ou ne plus embrasser sa grand-mère - joue sur la capacité à résister à des automatismes, ce que l'on appelle en psychologie l'« inhibition ». Ces automatismes sont très présents dans notre vie. Ils nous permettent de prendre, dans la plupart des cas, de bonnes décisions, sans trop d'efforts pour le cerveau. Néanmoins, certains de ces automatismes peuvent nous amener à faire des erreurs systématiques. Par exemple, quand un élève aborde les nombres décimaux, il aura tendance à répondre que 1,5 est plus petit que 1,432 car son cerveau a du mal à résister à l'automatisme créé au moment où il a appris à comparer des nombres entiers, suivant lequel plus il y a de chiffres plus le nombre est grand. Depuis deux ans, nous travaillons, au sein de notre laboratoire du CNRS, le LaPsyDÉ, à la Sorbonne, sur des activités qui permettent de renforcer le processus de résistan-ce à ces automatismes. De ce point de vue, apprendre à respecter les gestes barrières peut avoir un effet positif sur ce processus.

Que nous dit cette crise de l'école ? L'une des leçons, c'est que l'on ne peut plus penser l'école sans l'apport du numérique. Il faut imaginer des formules mixtes. Il existe toute une littérature sur les effets positifs et négatifs du numérique dans les apprentissages. Dans certains troubles « dys », ces outils sont efficaces pour renforcer certains mécanismes généraux impliqués dans tous les apprentissages. Ils permettent aussi, par un retour rapide sur la production des élèves, de s'adapter à la courbe d'apprentissage de chacun et de faire de la différenciation pédagogique. Mais il est clair qu'il faut accompagner l'utilisation du numérique d'une réflexion pédagogique. Il faut donc un plan de formation pour les enseignants.

Quelles sont les conséquences du protocole sanitaire sur les enfants ?

Ce protocole a indéniablement un impact sur le développement des compétences socio-émotionnelles. Il a été pensé par nécessité. Tout le monde le comprend. Mais maintenir assis, à un mètre de distance, des enfants de maternelle n'a pas de sens. À cet âge, l'enfant apprend par les jeux, en interaction avec ses camarades. Par ailleurs, en décidant d'accueillir certains élèves et pas d'autres, des groupes se sont créés. Des phénomènes d'exclusion pourraient apparaître. Il faudra gérer cela à la rentrée. Et cela risque de ne pas être simple. ¦■

par Caroline Beyer @BeyerCaroline

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« Maintenir assis, à un mètre de distance, des enfants de maternelle n'a pas de sens » GRÉGOIRE BORST

Parution : Quotidienne
Diffusion : 325 938 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2019
Audience : 1 943 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés 2020 Le Figaro
267d45edl2302d02409a06e23b02f1b52bb6d18c256f03eee10d350

IRD : lancement d'un institut pluridisciplinaire pour documenter l'histoire de l'épidémie de Covid-19

• « Créer une méta-plateforme de recherche, lieu de partage des connaissances actuelles et à venir sur l'impact sociétal du Covid-19, grâce à des

projets de recherche, menés dans une large gamme de disciplines scientifiques et d'approches, et soutenus par des financements publics, • Faire des propositions pour alimenter les politiques publiques (santé, culture, éducation, justice...) et contribuer à l'invention collective de pratiques commémoratives liées à l'épidémie, puisqu'il n'est pas d'espérance ni de progrès sans connaissance de l'Histoire, ni entretien de la mémoire », tels sont les principaux objectifs de l'Institut Covid-19 Ad Memoriam porté par l'Institut de recherche pour le développement et lancé le 25/05/2020.

Créé sous l'égide du WHO Collaborative Center for Research on Health and Humanitarian Policies and Practices de l' IRD

IRD Institut de recherche pour le développement, basé au Ceped

Ceped Centre Population et Développement

(Université de Paris/IRD/Inserm), « l'Institut est organisé sous la forme d'un consortium réunissant les différentes parties prenantes, ce qui permet au projet d'être évolutif et lui donne tout son sens », selon l'IRD.

« L'institut Covid-19 Ad Memoriam fait le pari de la rencontre des expertises et expériences multiples en réunissant des chercheurs de toutes disciplines - des plus fondamentales aux sciences humaines et sociales -, des soignants, juristes, artistes, autorités spirituelles et culturelles, représentants des grands courants de pensée, entrepreneurs et autres représentants de la société civile. Des institutions majeures venant des mondes de la recherche, de la santé, du droit et de la justice, des associations de victimes, des autorités spirituelles et culturelles et grands courants de pensée, ou encore des arts et de la culture participeront également au consortium », ajoute l'IRD.

L'Institut recevra ses premiers financements d'organismes publics de recherche : l'Université de Paris, le CNRS

CNRS Centre national de recherche scientifique, l' ENS

ENS École normale supérieure

PSL

PSL Paris Sciences et Lettres Paris Sciences et Lettres (PSL) est une université de recherche de rang mondial qui regroupe 26 établissements prestigieux couvrant tous les domaines du savoir : sciences, arts, sciences humaines et so-

ciales. Elle regroupe plus de 5 000 chercheurs, 178 laboratoires et 22 000 étudiants.

, l' Inserm

Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'IRD, etc.

Un espace de conservation de l'Histoire

Un espace de conservation de l'Histoire

« L'Institut sera aussi un espace de conservation de l'Histoire et d'entretien de la mémoire des événements, grands et petits, liés à l'épidémie. Il veillera à entretenir le souvenir des actes de courage et de dévouement qui auront permis d'atténuer les effets de la pandémie, et de contribuer à esquisser des solutions durables pour l'avenir », indique l' IRD

IRD Institut de recherche pour le développement

.

« L'Institut encouragera la réflexion et l'invention collectives de pratiques commémoratives, avec l'ensemble des membres réunis dans son consortium. Il faut conférer une dimension collective aux ruptures vitales les plus intimes - la séparation, la distanciation, la mort, le deuil - mais réparer également les multiples déchirures des relations sociales, éducatives, économiques et politiques que l'épidémie entraîne, en vue de fortifier les multiples cadres qui, à tous les niveaux, soutiennent les liens sociaux », ajoute l'IRD.

L'organisation de l'Institut Covid-19 Ad Memoriam

L'organisation de l'Institut Covid-19 Ad Memoriam

Un portage et une gestion assurés par le WHO Collaborative Center for Research on Health and Humanitarian Policies and Practices de l'IRD, nouvellement labellisé par l'Organisation mondiale de la santé et basé au Ceped

Ceped Centre Population et Développement

(Université de Paris / IRD / Inserm).

La direction assurée par Laëtitia Atlani-Duault, directrice de recherche en anthropologie au Ceped et directrice du WHO Collaborative Center for Research on Health and Humanitarian Policies and Practices. Laëtitia Atlani-Duault est également professeure affiliée à l'Université Columbia -School of Public Health (États-Unis) et membre du conseil scientifique Covid-19 et du Care Covid-19.

Une équipe opérationnelle avec Sadek Beloucif, Franck Chauvin, Alain Cordier, Éric Garandeau, Antoine Garapon et Denis Malvy.

Un conseil d'orientation stratégique réunissant des représentants d'établissements qui sont directement impliqués dans l'Institut et y apportent de façon

durable des moyens structurels. Parmi eux figurent Édouard Kaminski (Université de Paris), Sandrine Lefranc (CNRS

CNRS Centre national de recherche scientifique), Fréderic Worms (ENS

ENS École normale supérieure

- PSL

PSL Paris Sciences et Lettres Paris Sciences et Lettres (PSL) est une université de recherche de rang mondial qui regroupe 26 établissements prestigieux couvrant tous les domaines du savoir : sciences, arts, sciences humaines et sociales. Elle regroupe plus de 5 000 chercheurs, 178 laboratoires et 22 000 étudiants.

) ou encore Yazdan Yazdanpanah (Inserm

Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Un comité scientifique international, chargé d'examiner la stratégie, les orientations scientifiques et, le cas échéant, les projets d'ampleur financés sur le budget propre de l'Institut.

Deux présidents d'honneur, les professeurs Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique Covid-19, et Françoise Barré-Sinoussi, présidente du Care Covid-19.

Parmi les membres du consortium :

Parmi les membres du consortium :

L'Université de Bordeaux

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Association France Victimes

Global Research Institute of Paris

La Cité de l'architecture et du patrimoine

L'Institut français d'architecture

L'Opéra de Bordeaux

L'Opéra de Dijon

Le théâtre de Toulon

Le théâtre d'Antilles

Des artistes de toutes les disciplines (peintres, musiciens, cinéastes,écrivains, architectes…)

Des professionnels de la culture (directeurs de théâtres, d'orchestres, d'opéras, éditeurs, producteurs de cinéma…)

Fiche contact vCard meCard.vcf

VCARD

Contact

@Virginie His

Communication & RP

Institut COVID-19 Ad Memoriam virginie.his@u-paris.fr



https://gecored.newstank.fr/IMAGEMANAGER/image/3677ea99db870eaf2068fc5c1032507e/300/191/small_port-masque.jpg



https://gecored.newstank.fr/IMAGEMANAGER/image/3677ea99db870eaf2068fc5c1032507e/220/140/small_port-masque.jpg



https://gecored.newstank.fr/IMAGEMANAGER/image/
3677ea99db870eaf2068fc5c1032507e/220/140/small_port-masque.jpg

Tous droits réservés 2020 news tank culture
9e77b58albe0610370c903f2820811cc28b6ba8485960f0a98b721d

TRIBUNES

l'Opinion

vendredi 5 juin 2020 17:45
710 mots - 3 min

NEWS : LOPINION.FR

«Le Pr Raoult, "l'éthique du traitement" et "l'éthique de la recherche": ne tranchons pas dans la précipitation»

En France, la polémique fait toujours rage. Rappelons l'histoire : lorsque la pandémie finit par toucher l'Hexagone, un infectiologue français mondialement reconnu, le P[r] Didier Raoult, publia successivement deux études censées démontrer l'efficacité d'une molécule, l'hydroxychloroquine, associée à une autre, l'azithromycine, sur des malades atteints du Covid-19. Outre différentes critiques qui concernent l'infectiologue lui-même, la polémique tint principalement du fait que ces deux études ne présentèrent aucun groupe témoin.

Deux camps se formèrent : le camp des « contre » *versus* le camp des « pour ». Les « contre » critiquèrent donc la faiblesse scientifique de ces études. Selon eux, en l'absence de groupe de témoin, même si la taille de l'échantillon de malades avait augmenté entre la première et la deuxième étude à l'époque (il passa de l'ordre de 20 malades à celui de 80, soit un facteur 4), celles-ci ne permettaient aucunement d'affirmer – ou d'infirmer – l'efficacité réelle du traitement. Pour cette raison, il ne devait pas être prescrit.

De leur côté, les « pour » soutinrent l'idée que, lors d'une telle urgence sanitaire, la déontologie médicale ordonnait aux cliniciens d'utiliser tous les moyens qui semblaient bon pour soigner le plus grand nombre de patients possibles. Ils justifièrent ainsi l'absence de groupe témoin : il n'était pas moralement acceptable de priver d'un traitement qui serait susceptible de marcher. Pour cette raison, même si les preuves scientifiques in vivo pouvaient manquer à ce stade, le traitement devait être prescrit à l'ensemble des malades.

Deux causes défendables. La situation était pour le moins délicate. En l'absence de certitude, les arguments des deux camps pouvaient objectivement s'entendre – et probablement encore aujourd'hui. Pour enfin sortir de cette dualité, la question de fond apparaît être la suivante : est-ce qu'en temps de crise sanitaire d'une extrême gravité, comme celle causée par la pandémie du Covid-19, et en l'absence de moyens réels efficients, l'intuition clinique peut être entendue ou non ? Et cela, avant l'établissement de standards thérapeutiques, scientifiquement démontrés et reconnus par les pairs.

La réponse à cette question est beaucoup moins évidente que certains peuvent le percevoir ou le contester, même massivement. L'idée d'une « éthique du traitement » versus une « éthique de la recherche » nous semble très réductrice vis-à-vis d'une situation où deux causes défendables s'affrontent.

L'agora, sur les plateaux de télévisions et les réseaux sociaux, n'est pas encore le lieu pour une telle discussion. D'ailleurs, tous les experts (ou non), « pour » ou « contre », qui ont pris à ce jour la parole ont-ils vraiment permis aux « profanes » visés de mieux saisir toute la complexité de l'affaire ?

Il faudrait bien plus qu'une ou plusieurs tribunes pour bien comprendre et expliquer ce qui relèverait plutôt d'un long travail académique d'éthique et d'in-

tégrité scientifique, à mener une fois la crise derrière nous.

Christian Hervé est professeur émérite à l'Université de Paris, président de l'Académie internationale d'éthique, médecine et politique publique, responsable de la mission éthique de l'Hôpital Foch. Henri-Corto Stoeklé est docteur en éthique médicale, chargé de mission bioéthique à l'Hôpital Foch.

par Christian Hervé Et Henri-Corto Stoeklé

Tous droits réservés lopinion.fr
847c9552lb100c03a0fb04829c0491a22a56aa88950d0fea16f970d

PUBLICATIONS

La Recherche

N° 34
juin 2020
Édition(s) : Hors-Série
Page 95
199 mots - 1 min





L'Inhibition au service de l'intelligence

Lorsque la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a débuté, Olivier Houdé, professeur de psychologie à l'université de Paris, avait déjà achevé l'écriture de l'introduction de son livre. Mais son analyse à propos du complotisme et de la radicalisation, ou encore de notre incapacité, en tant qu'espèce, à collectivement prendre les bonnes décisions sur l'environnement et le climat fait écho aux comportements invraisemblables dont nous avons été témoins au début de l'épidémie (ruée sur le papier toilette et sur les pâtes). Il faut dire que la rationalité ne va pas de soi. Nos décisions sont régies par des mécanismes de pensées rapides, automatiques. Pour activer une pensée logique, il nous faut donc inhiber nos automatismes capacité sous-tendue par le cortex préfrontal. C'est en substance ce que soutient la théorie de l'inhibition cognitive, imaginée par l'auteur dans les années 1990. Une lecture qui nous invite à interroger les limites de notre intelligence et à «penser contresoi-même». Un précepte à méditer en temps de crise. Olivier Houdé, PUF, 182 p., 2020, 19 .■



Tous droits réservés 2020 La Recherche

887bf5adl390180cb0be04923909a1422656c48e05db05851f0ec76